

Prostitution: de l'autre côté de la vitrine

Prostitution, migration, urbanisme, statut social et conditions de travail... l'historien et écrivain bruxellois Hans Vandecandelaere a sorti un nouveau livre qui traite cette fois du business de la prostitution et des conditions de travail affectant les travailleuses du sexe, dont celles d'origine étrangère en Belgique.

Interview avec l'écrivain Hans Vandecandelaere

Propos recueillis par

Mehmet Koksal

ETUI



Pourquoi cet intérêt ou ce regard spécifique sur la prostitution ?

Hans Vandecandelaere – Le titre de mon livre c'est justement *En vraag niet waarom* (Ne me demande pas pourquoi). Je crois que c'est la grosse question à laquelle chaque travailleuse du sexe est confrontée en permanence: "Et pourquoi tu fais ce boulot?" À la fin, elle répond généralement: "Ne me demande plus pourquoi." C'est la même chose pour moi car chaque journaliste me demande toujours: "Pourquoi t'as fait ce bouquin?" (rires). Non mais plus sérieusement, lors de mon premier bouquin sur la migration à Bruxelles, j'étais déjà actif dans la rue d'Aerschot à Bruxelles (quartier de la prostitution). Cela m'avait fasciné à l'époque et je faisais évidemment exactement la même chose que beaucoup d'autres chercheurs, à savoir: certainement ne pas parler avec les travailleurs du sexe. Donc, on utilise les grandes méthodes classiques: aller parler avec la police, avec le secteur de la santé mais moins souvent on ose parler avec les travailleuses du sexe. Et déjà il y a huit ans, ça me fascinait et je me disais qu'il fallait faire un travail beaucoup plus anthropologique... mené sur le lit des travailleuses du sexe comme journaliste.

Justement vous racontez dans ce livre une méthode assez particulière. Expliquez-nous un peu comment vous avez fait pour les convaincre de vous parler.

Le bouquin s'intéresse à toutes les branches du secteur du travail du sexe: de la rue aux vitrines jusqu'au phénomène digital de la

prostitution par webcam. Chaque branche nécessite un peu sa méthodologie mais pour les vitrines, j'ai développé ce que j'appelle dans mon livre le "twee-minuten-klant-strategie" à savoir être client durant deux minutes le temps d'arriver dans la chambre et là, on joue la transparence totale avec le travailleur. "En fait, je m'appelle Hans, je ne suis pas venu pour ça mais c'est plutôt pour mon bouquin..."

Et elles n'ont pas eu peur, les prostituées ? C'est bizarre quand même de voir un client comme ça... Il fallait payer pour ces "visites" ?

Non, elles n'avaient pas peur, juste un peu intriguées... Au niveau des vitrines, disons que dans 80% des cas j'ai dû effectivement payer pour l'interview car il faut savoir qu'on est dans un secteur de location très cher pour le travailleur. Pour un shift de douze heures dans la rue d'Aerschot à Bruxelles, il faut payer 250 euros par jour.

Donc c'est la prostituée qui paye 250 euros pour douze heures de location au propriétaire ?

Pas au propriétaire mais bien à l'exploitant de la vitrine...

On remarque aussi dans le livre que la population des vitrines a beaucoup changé à travers les années. Avant il y avait apparemment beaucoup de prostituées belges et françaises. Puis dans les années 1990, il y a une migration qui va diversifier la population des vitrines avec l'arrivée des



En vraag niet waarom - Sekswork in België

par Hans Vandecandelaere,
Éditions EPO, Bruxelles, 2019
Version française à paraître en
mars 2020 aux éditions 180°

personnes étrangères. Il y a une belle phrase qui parle des vitrines comme étant des miroirs qui reflètent les crises économiques dans les pays d'origine. Apparemment ces crises font que la population des vitrines change aussi en fonction des pays les plus affectés du point de vue économique.

Oui, je crois qu'au niveau de la prostitution aussi le produit national brut joue un rôle important : plus il est élevé dans un pays d'accueil, plus ce pays-là va attirer de la prostitution. Et donc là il y a un lien entre l'émergence de la prostitution et la crise économique qui se passe ailleurs. Les migrations des années 1990 ont été très marquantes au niveau des vitrines belges. Au début des années 1990, on peut dire que les prostituées sont essentiellement encore des travailleuses belges mais, vers la fin de la même décennie, le transfert est total et on peut parler d'une majorité de travailleuses étrangères principalement venant des pays de l'Est, des Balkans, à laquelle il convient d'ajouter les travailleuses originaires d'Amérique latine ainsi que les Africaines. Ce même type de transfert s'est réalisé dans les années 2000 concernant la prostitution à domicile ou les salons de massage par exemple.

On comprend ce basculement et l'arrivée d'une nouvelle population mais où vont les prostituées belges ? Elles disparaissent de la nature ? Elles arrêtent le métier ?

Je n'en sais strictement rien. Bonne question...

On pense généralement que la prostitution est illégale en Belgique mais dans ce livre on nous explique que non. Ce n'est pas la prostitution qui est illégale mais bien l'exploitation ou la promotion de ce métier...

Effectivement, c'est la facilitation de la prostitution qui est illégale. Donc on a une législation belge abolitionniste qui dit qu'on peut légalement être travailleuse du sexe. Il n'y a rien d'illégal à ça mais tous les tiers intervenants sont illégaux et doivent craindre pénalement. La règle est qu'on ne peut pas gagner de l'argent sur le dos de la prostitution d'autrui. Cette situation a des conséquences au niveau du statut des travailleuses. Une prostituée peut conclure un contrat de travail mais elle doit pouvoir jouer avec des statuts fictifs en parlant de "masseur", "serveuse"

pour ne pas dire prostituée. Pourquoi ? Parce que lorsqu'un contrat de travail mentionne la prostitution, le patron d'une prostituée devient automatiquement un "maquereau" (proxénète) pour la loi donc il risque d'être poursuivi en justice. L'autre choix que peut faire la prostituée est d'opter pour le statut d'indépendante mais là le même problème se posera lorsqu'elle fera appel à des tierces personnes comme un webdesigner, un comptable... tous seront considérés comme tirant profit de la prostitution et c'est illégal.

Qui gagne dans ce système ? Qui sont les gagnants et les perdants ?

Il y a surtout des perdants dans le système. À commencer par les travailleurs du sexe qui en l'absence de statut n'ont pas accès à la couverture sociale et médicale. Ensuite, les exploitants de bonne foi qui doivent craindre continuellement des poursuites. Je pense que l'exploitant de bonne foi a un rôle très important à jouer pour garantir le bien-être des travailleuses. Par contre, on peut se poser la question de savoir combien d'entre elles veulent effectivement un statut social reconnu. À mon avis, il y en a énormément qui répondront qu'elles sont contentes du système actuel qui leur permet de gagner de l'argent en black... et basta !

C'est vraiment du black (revenu non déclaré) ?

Souvent oui, c'est de l'argent en noir mais ce n'est pas toujours le cas partout. Dans le monde de la webcam, par exemple, les travailleuses reçoivent de la plateforme en ligne des formulaires ou des fiches pour rentrer leur déclaration d'impôts. Le monde du porno travaille aussi sous le statut d'artistes mais une grosse partie du business reste évidemment non déclaré. Personnellement, je plaide pour rendre ce secteur beaucoup plus transparent à travers une décriminalisation partielle.

Cela voudrait dire légaliser donc arrêter avec cette politique abolitionniste ?

Non, ce n'est pas légaliser. Aux Pays-Bas, on a légalisé la prostitution. En Allemagne aussi mais légaliser ça veut dire qu'on demande de créer... d'inventer une toute nouvelle législation simplement pour organiser cette seule et unique profession. Décriminaliser ça veut dire garder dans la loi pénale ce qu'il faut

absolument garder comme la lutte contre la traite humaine, la lutte contre la prostitution infantile, etc. Mais le reste des aspects du métier, on peut transférer vers la législation existante à savoir la législation du travail. Donc il ne faut rien inventer en fait.

Est-ce que ce n'est pas déjà le cas pour le moment en Belgique ? Est-ce qu'on n'est pas déjà dans un système où les autorités publiques, notamment à Anvers, essaient justement de codifier les choses en forçant les personnes à s'enregistrer ?

La ville d'Anvers, ce qu'elle fait dans le *Schippersquartier*, c'est simplement organiser le quartier et assurer la qualité des bars. Et donc les exploitants sont vraiment tenus à la corde et ils ne peuvent pas se permettre d'avoir un casier judiciaire ou de dévier des règles. Mais au niveau du travail en noir, la ville d'Anvers répond "mais ça ne fait pas notre affaire. Cela se joue au niveau fédéral et c'est à l'inspection sociale d'appliquer la loi".

Que peuvent faire les autorités publiques locales pour améliorer les conditions de travail ? Dans le livre, par exemple, vous expliquez bien le changement au niveau local en 2011 dans la commune bruxelloise de Schaerbeek qui décide d'introduire l'exigence d'une attestation de conformité pour les bars, une idée originale développée dix ans auparavant par Anvers...

Premièrement, il n'y a pas de gouvernance pour les autres secteurs de la prostitution. Tout ce qui est gouvernance locale se limite à la gestion de la prostitution de rue ou des vitrines. Le contexte historique est qu'à la suite de la migration dans les années 1990 les quartiers avec vitrine avaient complètement débordé des périmètres originels. Il y avait beaucoup de nuisances mais aussi en partie des problèmes de traite humaine. Les quartiers de prostitution s'agrandissaient. Les municipalités ont décidé d'agir afin de réduire et de mieux réglementer l'espace public, et Anvers a été pionnière en la matière en délimitant la zone d'activité et en inventant l'attestation de conformité. L'obtention de l'attestation exigeait un lieu de travail qui nécessite un certain nombre de mètres carrés obligatoires, la présence de sanitaire, d'eau chaude et froide, etc. Si on compare, par exemple, les lieux de travail à Schaerbeek avant et

maintenant, l'amélioration des conditions est immense.

Vous évoquez aussi le cas de ces touristes français qui viennent régulièrement en Belgique à la recherche de prostitution. C'était intéressant car on lit qu'en France on a appliqué une politique plus ferme avec Nicolas Sarkozy qui avait pour conséquence que la clientèle française se déplaçait régulièrement en Belgique.

C'est Sarkozy qui a commencé la criminalisation des clients de la prostituée, le changement radical de la législation en France a eu lieu en 2014. La Suède a été le premier pays à introduire une législation "néo-abolitionniste". Le gouvernement suédois continue aujourd'hui de raconter des bêtises en déclarant que la prostitution a fortement diminué alors qu'on n'a pas de chiffres fondés et qu'elle existe surtout de manière nettement plus dangereuse qu'ailleurs.

Qu'est-ce qu'on peut dire sur la législation de la prostitution dans le monde ?

La plupart des pays appliquent une législation prohibitionniste qui criminalise les trois parties donc à la fois le travailleur du sexe, le client et les tierces personnes qui organisent le métier. C'est le cas des États-Unis, de la Russie et des pays du Proche-Orient. C'est même le cas de la Thaïlande, un pays qui compte pourtant une industrie du sexe très développée. En Europe, on a surtout un système abolitionniste comme en Belgique. Le néo-abolitionnisme devient de plus en plus populaire car un grand lobby à l'échelle européenne milite auprès de la Commission européenne pour la criminalisation des clients. Des pays comme la Suède, la Norvège, l'Islande, la France et le Canada appliquent ce système. Et puis on a le système de légalisation qui compte l'Allemagne, les Pays-Bas, la Grèce et la Turquie.

Les partisans de l'abolitionnisme vont vous répondre que la prostitution n'est pas un métier, ce n'est pas du travail mais de l'exploitation...

Le premier argument utilisé par les partisans de l'abolitionnisme est que la prostitution représente une violence envers les femmes car ils ne considèrent l'homme que comme un rapace sexuel qui fait de la femme un

objet à posséder. Cela n'a pas de sens car la travailleuse offre un service et n'est pas un objet à vendre. Dans le deuxième argument des abolitionnistes, il n'y a pas de place pour le libre choix de la personne parce que c'est toujours un contexte de précarité qui conduit la femme vers la prostitution. Personnellement, j'ai un discours beaucoup plus nuancé. Par rapport au libre choix, bien sûr qu'il y a un retard socio-économique, des pressions ou des éléments culturels qui peuvent impliquer l'absence de liberté totale. Mais c'est un peu trop facile de dire que la prostitution n'est pas un libre choix, il y a énormément de gens qui travaillent encore contre leur gré. Et pourtant elles le font parce que ce boulot leur permet de gagner plus d'argent et de se créer d'autres libertés. Par ailleurs, en parlant avec les prostituées, on se rend compte qu'il y a quand même pas mal de personnes issues de la classe moyenne et ce n'est donc pas l'extrême précarité qui est la cause majeure.

Mais qu'est-ce qui motive cette classe moyenne à se prostituer ?

Très souvent, on rencontre des personnes qui avaient déjà des boulots dans les pays de l'Est mais dans le secteur conventionnel mal payé. Elles étaient ressortissantes d'une classe moyenne. Ce qui les motive, c'est tout simplement l'envie de gagner plus d'argent, c'est la mobilité sociale. D'ailleurs, il faut arrêter les clichés sur la prostitution, l'existence en tant que telle d'une classe moyenne démontre notamment que la prostitution ne se réduit pas à des clichés. C'est cela qui m'a fasciné car avec la prostitution, on est à un carrefour entre plusieurs questions contemporaines dans nos sociétés. On touche à la question de la migration, à l'éthique, au féminisme, à la planification urbaine, au social...

Un chiffre rapporté dans le livre qui m'a beaucoup intéressé est aussi ce travail du professeur Stef Adriaenssens de la KUL (Katholieke Universiteit Leuven) qui estime le business de la prostitution en Belgique à 870 millions d'euros dont 42 % du marché pour les escortes et la prostitution à domicile ainsi que 17 % seulement pour le business des vitrines. C'est énorme, non ?

Oui et mon hypothèse est que les vitrines sont actuellement en crise. Elles ne représentent plus que 17 % du business. Bien que

le professeur me précise que ce constat ne nous permet pas encore de parler de crise parce qu'il faut une deuxième étude qui permette la possibilité de comparer. Néanmoins, la concurrence énorme de la prostitution sur internet ou les marchés qui dépendent d'internet comme le secteur de l'escorte, les salons de massage, etc. sont doucement en train d'absorber les vieux marchés de la prostitution comme le travail de rue ou le travail des vitrines.

Est-ce qu'on peut penser que d'ici vingt ans, il n'y aura plus de prostitution visible dans les villes européennes ?

Je n'en sais rien et c'est justement la question qui se pose. Est-ce qu'on va assister à une implosion suite à une crise du business en vitrine et la concurrence d'internet ou alors va-t-on devenir de moins en moins tolérants à l'égard de la prostitution visible comme c'est déjà le cas dans beaucoup de villes belges surtout en Wallonie ? En effet, la Wallonie a vu disparaître la quasi-totalité de ses vitrines, il ne reste que six vitrines à Liège et un petit quartier à Seraing. Sur la question des vitrines, je suis très pragmatique et je pense qu'il faut examiner quartier par quartier. Il y a des quartiers où ça devient éventuellement légitime de fermer, je pense à Saint-Josse près de la gare du Nord de Bruxelles où la situation est très dure avec de la traite humaine et en plus dans un quartier urbain très dense. Mais il y a aussi d'autres quartiers de vitrine où il ne faut pas toucher comme à Anvers ou Gand où c'est la preuve absolue que plusieurs fonctions urbaines peuvent coexister. Le *Schipersquartier* d'Anvers est devenu un quartier hyper huppé, très branché pour y habiter et pourtant à côté de ta porte il y a de la prostitution mais sans nuisance. L'avenir des villes passe aussi par une meilleure gestion des conditions de travail pour tous les acteurs et habitants de la cité... y compris en discutant avec celles et ceux qui se trouvent en bas de l'échelle sociale. ●